



Notice d'instruction et Liste de pièces de rechange

**CHISELS
EK, EKF**

Conforme au code du travail.
Pour toutes commandes des pièces de rechange voir au verso.

RABEWERK



Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous **RABEWERK GmbH+Co.**

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Déchaumeur BLUE BIRD EK, EKF

est conforme aux dispositions de la Directive "Machines"

Directive 89/392/CEE
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

et déclare par ailleurs que, les suivants des normes harmonisées ont été appliquées

EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen, 26.1.1999

Dr. Aberle
Directeur Technique

Friedrich Gerdorn
Directeur de bureau d'études

(français)

NOTICE D'INSTRUCTIONS

CHISELS EK, EKF

Avant d'utiliser l'appareil, nous vous demandons de lire attentivement et de respecter la présente notice d'instructions, ainsi que les indications de sécurité "Pour votre Sécurité".

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement l'appareil et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents. Veuillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Veuillez prendre en considération le "Signe d'Avertissement". Les remarques avec ce signe dans la présente notice ou des autocollants sur l'appareil avertissent d'un danger.



Perte de droit à la garantie

Le chisel a été construit pour une utilisation agricole usuelle. Une autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage pour lequel il a été conçu et nous ne saurons être tenu pour responsable des dommages causés.

Une demande de garantie peut uniquement être prise en considération, conformément à nos conditions de ventes, si les conditions d'application de la garantie sont respectées.

Il y a perte de droit à la garantie, en cas d'erreur d'utilisation, d'entretien ou de maintenance, (respecter les instructions de la notice!), lorsque la puissance kW (CV) maximum autorisée du tracteur est dépassée, lorsque des réparations, respectivement des modifications sont effectuées sans notre consentement et lorsque des pièces de rechange non d'origine sont utilisées.

Des réclamations éventuelles sont à faire par écrit au moment de la livraison conformément à nos conditions de livraison.

DESCRIPTION GENERALE DE L'OUTIL

Les chisels mono-barres à double rangée de dents sont très polyvalents. Avec les options adéquates, le chisel peut être combiné avec des outils portés classiques de type cover-crop, herses rotatives, cultivateurs rotatifs ou plus spécifiques comme une rangée de disques concaves avec rouleau à barres. Ils s'utilisent également en attelage frontal.

En combinaison avec un outil animé par prise de force, le mouvement est transmis par palier intermédiaire ou par une transmission rallongée pour le modèle EK.

Le contrôle de profondeur s'effectue par 2 roues pneumatiques pour se monter à l'avant pour l'utilisation frontale. En combinaison avec la rangée de disques concaves et le rouleau à barres, le contrôle de profondeur peut intervenir par ce dernier.

Les chisels EK sont équipés d'une sécurité à boulons de cisaillement et les chisels EKF d'une sécurité non-stop permettant à la dent de se relever par dessus un obstacle et de revenir en position initiale.

Les socs en trois parties existent en 2 versions:

l'une avec un soc central à rajustement et 2 déflecteurs pour les dents extérieures, l'autre avec un soc central réversible. Avec ce type de socs, le chisel peut être équipé de tôles latérales évitant les projections de terre.

CHISELS	EK 6/250	EKF 6/250	EK 6/300	EKF 6/300
Nombre de dents	6		6	
Largeur de travail env. cm	250		300	
Dégagement sous bâti env. cm	75	78	75	78
Longueur en version frontale env. cm	150	200	150	200
Puissance tracteur kW (CV)	45 - 75 (60 - 100)		60 - 95 (80 - 130)	
Poids env. kg:				
- avec roue de terrage	467	629	487	649
- en version frontale	573	771	593	791
- avec attelage arrière et passage prise de force	558	730	578	750
Rangée de disques	RHZ 6/250		RHZ 6/300	
Nombre de disques ()*	5 (7)		5 (7)	
env. kg avec rouleau Ø 400 mm	335 (361)*	400 (426)*	358 (402)*	423 (467)*
Majoration de poids avec rouleau Ø 540	43		52	

* avec soc central réversible

Equipement: EK - Dents rigides avec sécurité à boulons de cisaillement
EKF - Dents rigides montées sur ressort

Attelage cat. II, socs en 3 parties avec soc central réversible ou à rajustement avec déflecteurs (la version avec soc central réversible existe en rechargement dur).

Accessoires: Roues de terrage pneumatiques réglables par broches (175 SR 14), tôles latérales, attelage arrière cat. II, passage prise de force et transmission à cardans, attelage frontal cat. II avec roues 175 SR 14.

Rangée de disques concaves (2 disques supplémentaires en cas de soc central réversible) avec rouleau à barres Ø 400 ou 540 mm, supports d'éclairage.

ATTELAGE

Vérifier la pression des pneumatiques du tracteur.

Veiller à avoir des catégories d'attelage identiques sur le tracteur et sur le chisel.

Bras de relevage du tracteur

- les régler à la même hauteur,
- les régler pour compenser les oscillations
- en utilisation normale les bras seront libres latéralement pour les travaux en pente, limiter leur débattement latéral.

Fixer le troisième point du tracteur de telle sorte qu'au travail, il soit dirigé légèrement vers le haut, du côté chisel.

Verrouiller conformément aux prescriptions, le dispositif d'attelage.

Le chisel peut s'atteler plus ou moins loin du tracteur (2 perçages **A**, fig. 3) pour influencer la position du centre de gravité et la longueur de transmission (à adapter).

Selon le tracteur, contrôler que sur la version EK, une dent dont le boulon a été cisailé ne puisse pas entrer en contact avec le pneu du tracteur.

Ne pas retirer les vis **A** (fig. 3), car elles empêchent les dents dont le boulon a été cisailé de basculer vers l'avant.

Le relevage hydraulique du tracteur doit être réglé avant d'atteler ou dételé sur "contrôle de position".

Lors de l'attelage ou du dételage, aucune personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'appareil de même aucune personne ne doit se tenir entre le tracteur et le chisel, lorsque l'on actionne la commande extérieure du relevage!

Danger d'accident!



MISE EN SERVICE

Avant chaque mise en service, vérifier les sécurités au transport et à l'utilisation du chisel et du tracteur.

Veiller à assurer la sécurité de direction du tracteur, fixer les masses nécessaires à l'avant du tracteur!

Il est interdit de monter sur l'appareil lorsque celui-ci est en service!

Le transport de personnes sur la machine, lorsqu'elle est en service ou pendant le trajet est interdit!

Il est interdit de se tenir dans la zone dangereuse de l'appareil (zone de débattement des extensions latérales repliables).

Avant de démarrer, c'est à dire avant de mettre l'appareil en service, s'assurer qu'aucune personne ne se trouve aux abords immédiats de l'appareil!

Avant de quitter le tracteur poser le chisel sur le sol, arrêter le moteur et enlever la clé de contact!

Ne procéder aux travaux de réglage, d'entretien ou de maintenance que lorsque l'appareil est posé au sol!

Avant la première mise en service et après une longue période de non-utilisation, vérifier le graissage adéquat de tous les paliers et articulations!

Vérifier le bon serrage de tous les boulons, vérifier l'étanchéité du système hydraulique et la pression des pneumatiques.



UTILISATION A L'ARRIERE D'UN TRACTEUR

Le chisel doit toujours être tracté en "contrôle mixte, respectivement en contrôle d'effort, les roues latérales aident à respecter le terrage.

Au lieu d'utiliser les roues de terrage sur le chisel combiné avec une rangée de disques, on peut utiliser le rouleau à barres pour aider à contrôler le terrage. (Les roues de terrage sont néanmoins conseillées en terrain caillouteux.)

Régler le bâti du chisel parallèle au sol à l'aide du 3e point.

En terrain en pente, limiter le débattement latéral de l'attelage 3 points.

Au travail ne pas prendre de virage serré et ne pas "reculer".

RANGEE DE DISQUES CONCAVES

A verrouiller après attelage.

La rangée de disques et le rouleau à barres sont montés sur ressort et séparément réglables. Ils peuvent passer au-dessus de dénivellement (également des pierres) sans soulever le chisel, les dents restant à leur profondeur de travail.

Les disques sont séparément réglables latéralement (en **B**, fig. 2) afin de bien niveler selon la quantité de terre travaillée et déplacée par le chisel (par ex. terre - profondeur - forme des socs).

UTILISATION SANS ROUES

Contrôler la profondeur de travail du chisel avec le relevage du tracteur et dans la barre à trous **B1** - goupille **B2** sert de butée (fig. 2).

Régler la profondeur des disques avec le tirant **B3** et rectifier la position des disques avant et arrière avec le tirant **B4**.

UTILISATION AVEC ROUES

Réglage de profondeur du chisel par le relevage tracteur et les roues (par broche). La profondeur des disques et la pression du rouleau se règlent avec le tirant **B3** avec mis en place de butée (**B2**).

Le ressort **B5** ne doit venir en butée - Réglage des disques avant/arrière avec manivelle **B4**.

AVEC OUTIL COMBINE

Equiper les pitons inférieurs de goupilles et rondelles (C, fig. 5).

Verrouiller les crochets d'attelage (C1).

Adapter la longueur des chaînes C2 pour l'attelage et pour une hauteur de levée suffisante - fixer avec goupille (C3, fig. 4).

Au travail, les chaînes doivent être légèrement détendues pour l'adaptation au sol.

Adapter la longueur du 3e point (C4)

La profondeur de travail des 2 outils est réglée indépendamment (chisel avec roue de terrage).

- **Entraînement par transmission rallongée** - (seulement EK):

Atteler la combinaison le plus court possible. Distance maxi entre embouts prise de force du tracteur et de l'outil combiné 160 cm.

Si l'on utilise qu'une demi-transmission rallongée côté outil, il faut veiller à conserver un recouvrement suffisant.

Fixer les 2 chaînettes de blocage des protections côté tracteur et outil (1 x vers le haut; 1 x vers le bas).

- **Entraînement par l'intermédiaire d'un passage prise de force** (fig. 6, montage ultérieur possible):

Transmission sans sécurité entre tracteur et chisel et avec sécurité entre chisel et outil combiné. En relevant la combinaison veiller à ce que l'angle de la transmission à cardans côté outil ne soit pas trop important. Régler la longueur des chaînes (C2, fig. 4) en conséquence.

Lors de l'attelage de l'outil combiné, aucune personne ne doit se trouver entre les outils! Risques de blessure!

Conserver une distance de sécurité suffisante afin d'éviter qu'une dent déclenchée ne vienne en contact avec l'outil combiné. N'utiliser que les transmissions d'origine. Adapter leur longueur. Conserver les protections. Respecter les consignes portées dans la notice d'instructions de l'outil combiné et de la transmission à cardans.



ATTELAGE FRONTALE

Monter le kit frontal - voir fig. 8 + 9 (EK) et 7 + 10 (EKF).

Distance entre bras de roues frontaux (D, fig. 7).

EK(F) 6/250 - (D) env. 85 cm

EK(F) 8/300 - (D) env. 100 cm

Verrouiller correctement tous les axes et goupilles.

Les roues ainsi que leurs tiges peuvent être montées sur le côté (attelage arrière) et à l'avant (tiges vers l'intérieur - fig. 8).

Fixer les bras d'attelage inférieurs et supérieurs du tracteur de sorte qu'ils montent vers l'outil au travail.

Distributeur du tracteur en position flottante.

Contrôle de profondeur par les roues frontales - Réglage par broches.

Régler la position parallèle au sol du chisel par le 3e point supérieur.

Limitier la profondeur de travail à env. 12 - 15 cm (en attelage frontal).

TOLES LATERALES (E, fig. 14)

Avec les socs centraux réversibles, les tôles latérales évitent les projections de terre vers l'extérieur.

Régler leur position avec butée **E1**.

Limiter la profondeur de sorte qu'ils ne pénètrent pas dans la terre.

Pour le travail en bordure et en position de transport (6/300) relever les tôles (fig. 14).

DIFFERENTS SOCS, POSITION DES DENTS, SECURITES

Socs/fixations: socs en 3 parties - soc central a ou b

a) soc 10 cm de large à rajustement (avec 2 déflecteurs sur dents extérieures (**G2**, fig. 15)

b) soc 13 cm de large réversible (fig. 14)

Le soc central réversible existe avec le rechargement dur, pour prolonger considérablement la durée de vie.

EK(F) 6/250 - largeur de socs 45 cm

EK(F) 6/300 - largeur de socs 52 cm

Pour des profondeurs de travail supérieures à 20 cm (maxi 30 cm), le soc central peut être utilisé tout seul. Pour cela, il faut monter la cale fixée par goupille à la place de la console (**G1**, fig. 14 - réf. 6343.31.00/1481D1332).

Position des dents /socs: la position des socs ainsi que la pénétration peut être modifiée (fig. 13 + 14)

Vis de cisaillement **F** en **a** - Normal

Vis de cisaillement **F** en **b** - Meilleure pénétration

Sécurité: les dents rigides ainsi que les dents montées sur ressorts sont munies de boulons de cisaillement:

EK (fig. 14) - vis de cisaillement (**F**), M 16 x 65; 8.8

EKF (fig. 13) - vis de cisaillement (**F**), M 12 x 75, 8.8

(La vis d'articulation est à serrer sans jeu - contrer - **F1**, fig. 13 et 14.)

POSITION DE TRANSPORT

EK(F) 6/300: retourner les roues et les disques extérieurs vers l'intérieur (fig. 12), relever les tôles latérales (**E**, fig. 14).

Bloquer les bras d'attelage inférieurs du tracteur.

Consignes de transport - voir page 8.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

Si des travaux d'entretien ou de maintenance sont effectués, l'appareil attelé au tracteur, il est impératif d'arrêter le moteur du tracteur et de retirer la clé de contact. Procéder aux travaux d'entretien, l'appareil posé sur le sol.

Attention un appareil relevé doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil.

Vérifier régulièrement le serrage de l'ensemble des boulons: il est particulièrement important d'effectuer un resserrage de tous les boulons après environ les huit premières heures d'utilisation.

Egalement après les premières heures d'utilisation, et ensuite régulièrement, contrôler et resserrer les paliers des disques concaves et les paliers de roues = paliers à roulements à rouleaux coniques.

Graisser régulièrement tous les paliers munis de graisseurs, environ toutes les 25 heures, disques concaves, rouleau à barres, roues et dents montées sur ressorts (guide de tige et bras inférieurs, voir F2 + F3, fig. 13)

Environ toutes les 8 heures, le passage prise de force et les transmissions.

Les deux points d'articulations situés sur les bras inférieurs F1 (fig. 13 + 14) sont à régler (jeu minimum pour assurer la liberté d'articulation) - serrer les contre-écrous.

Entretenir les manivelles pour maintenir leur fonction.

Sur l'appareil posé au sol, appliquer un produit anticorrosion sur les socs et disques concaves, graisser les tiges de vérin avec de la graisse exempte d'acides.

Remplacer à temps, les socs usés, respectivement retourner les socs déchaumeurs réversibles; n'utiliser que les socs d'origine RABEWERK, leur bon montage est garanti, ils font un meilleur travail et durent plus longtemps.

Pression des pneumatiques: 2 bar.



ATTENTION / TRANSPORT

Mettre l'appareil en position de transport, vérifier l'aptitude au transport du chisel.

Le transport des personnes sur l'appareil ainsi que le fait de se tenir dans la zone de travail - zone de danger - sont interdits.

Adapter la vitesse de transport à l'état des chemins et des routes.

Prudence dans les virages: les outils portés se déportent latéralement!

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route!

Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc pour la circulation sur route équiper votre chisel d'un dispositif d'éclairage (par exemple barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Suite à l'adaptation d'outils portés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R54 à R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouges à l'arrière.

Enfin, nous vous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec le chisel. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.

L'appareil porté à l'avant du tracteur doit être maintenu en position telle qu'il ne cache pas les feux du tracteur.





Fig. 1

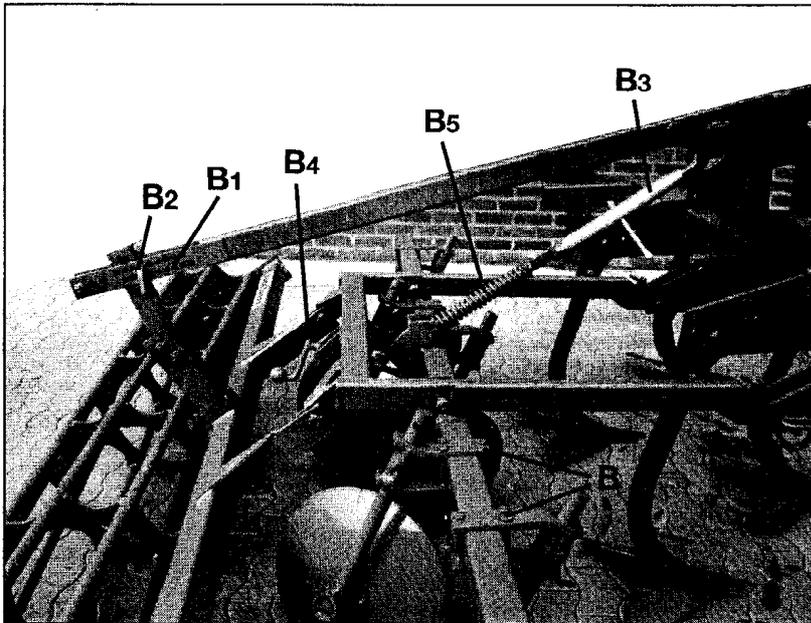


Fig. 2

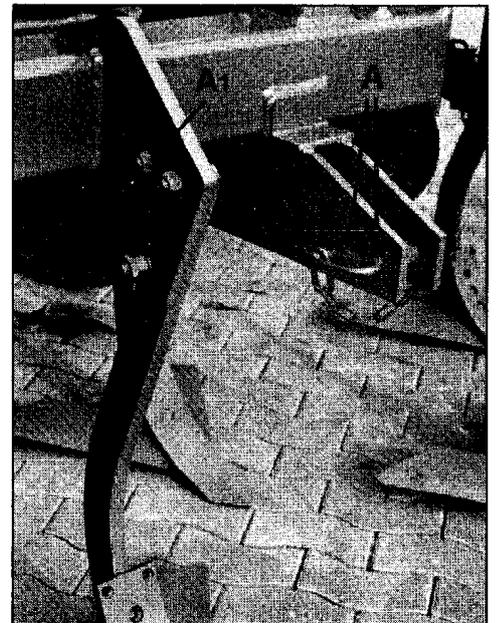


Fig. 3

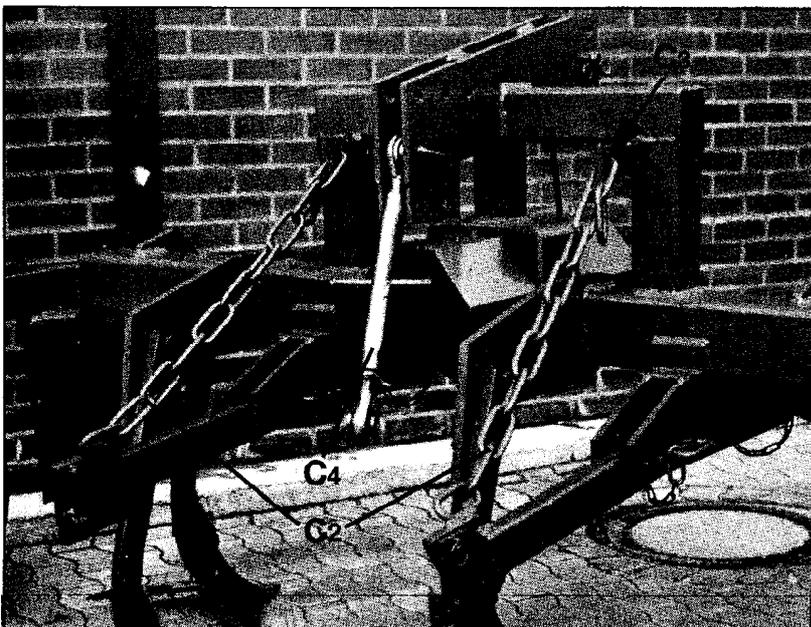


Fig. 4

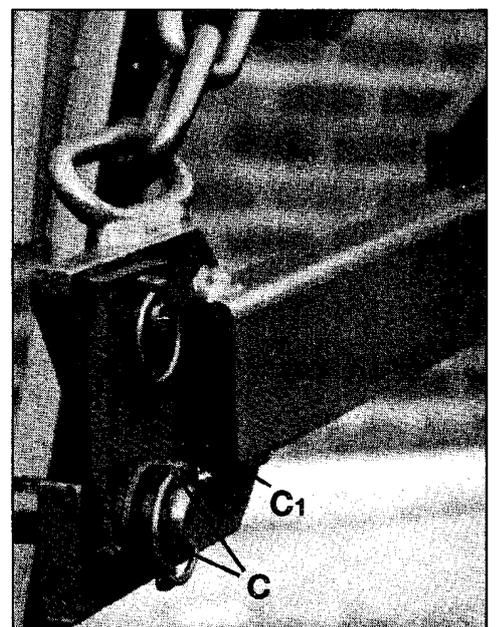


Fig. 5

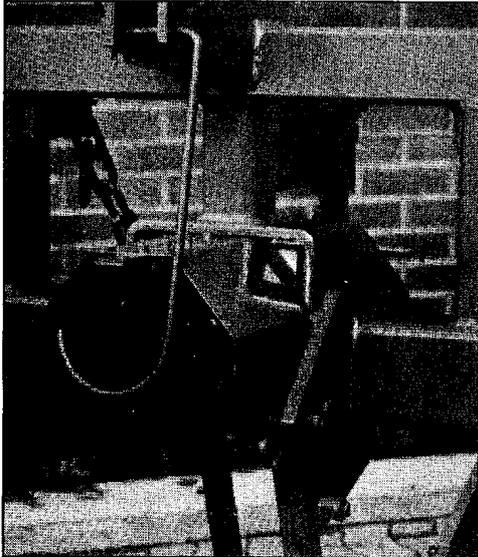


Fig. 6

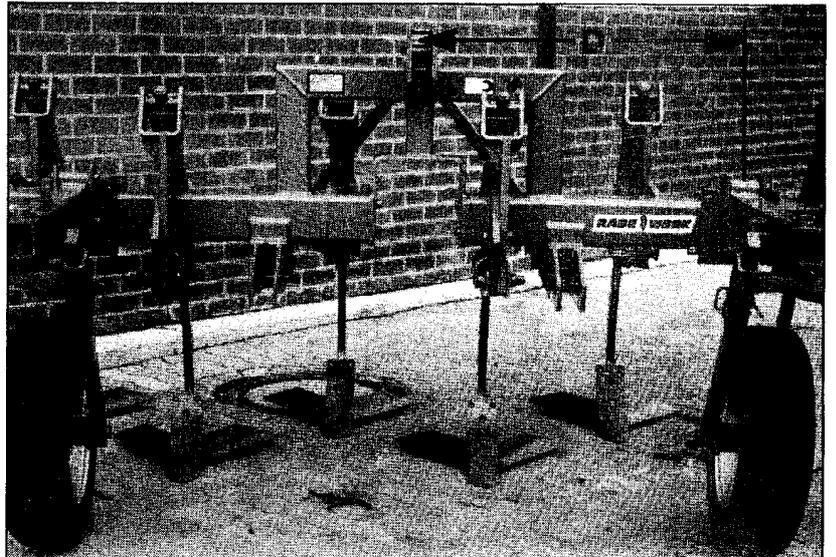


Fig. 7

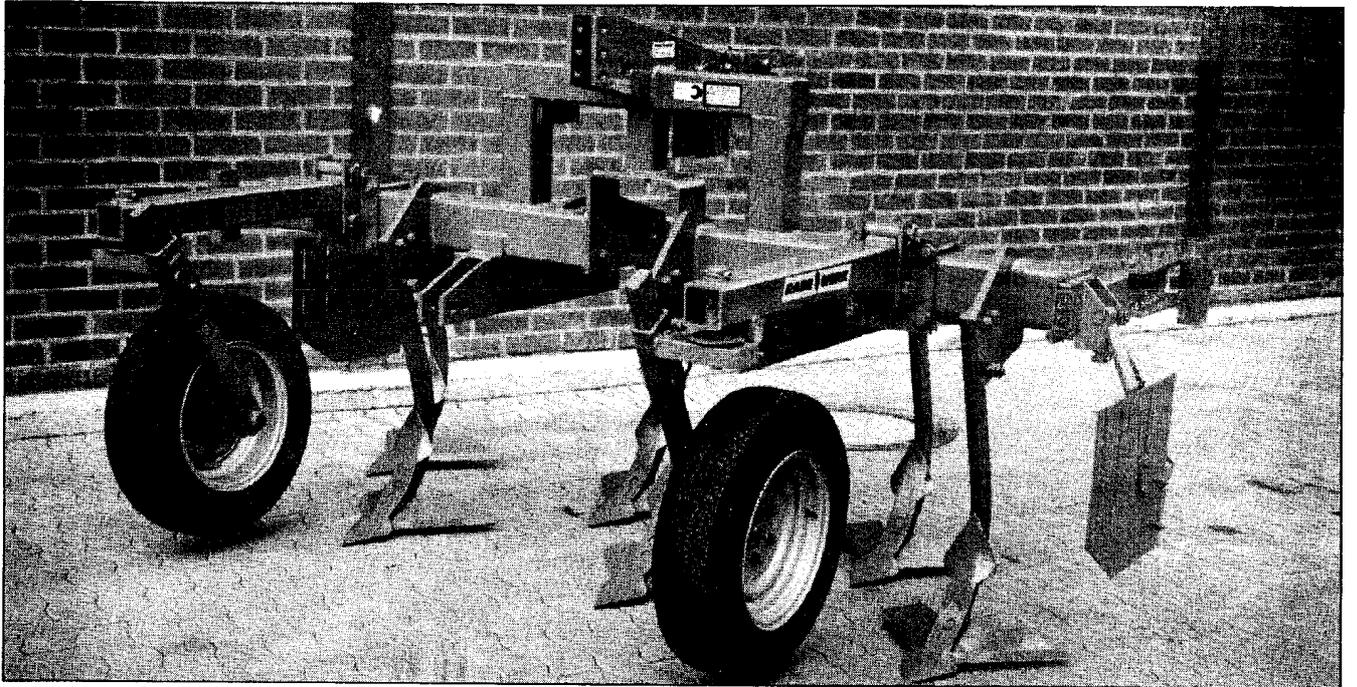


Fig. 8

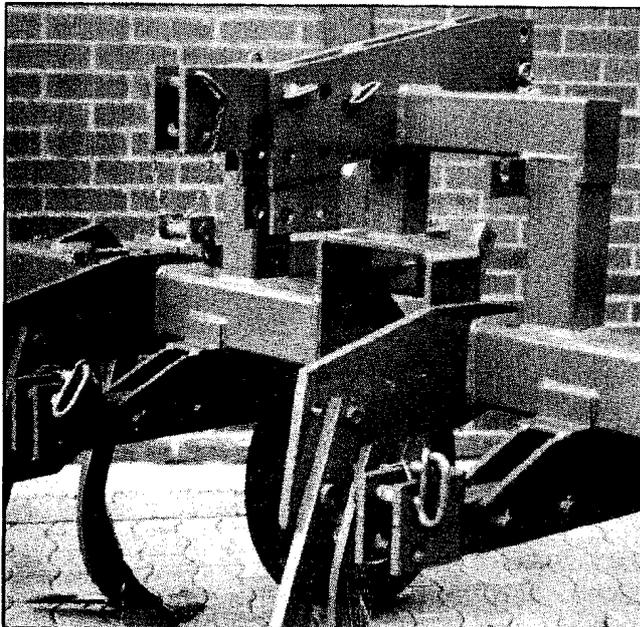


Fig. 9

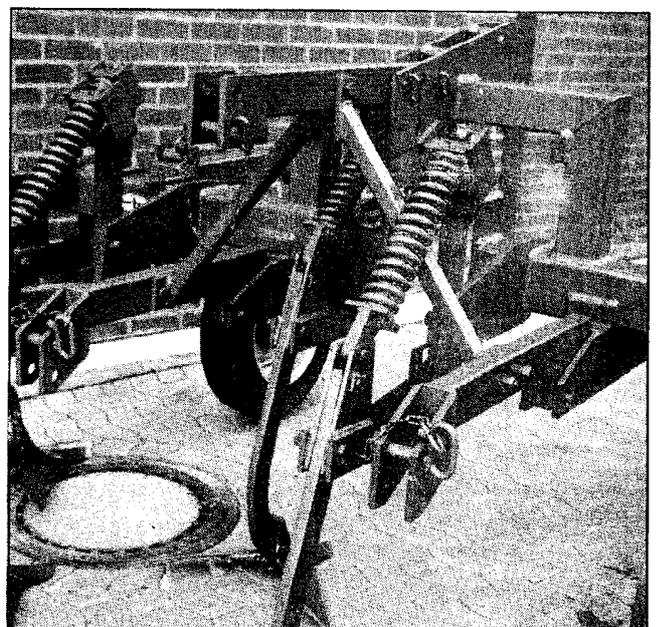


Fig. 10

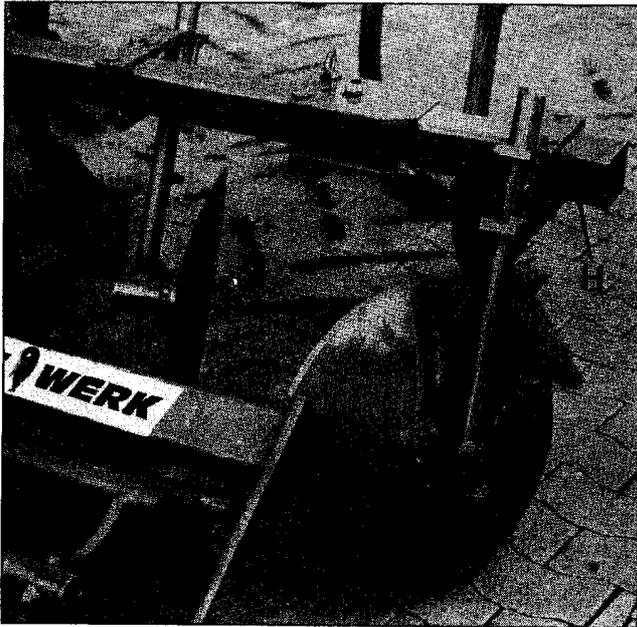


Fig. 11

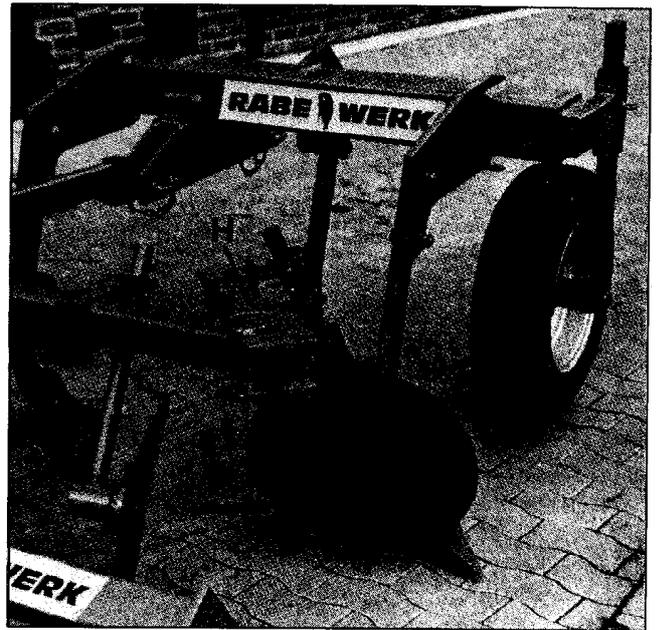


Fig. 12

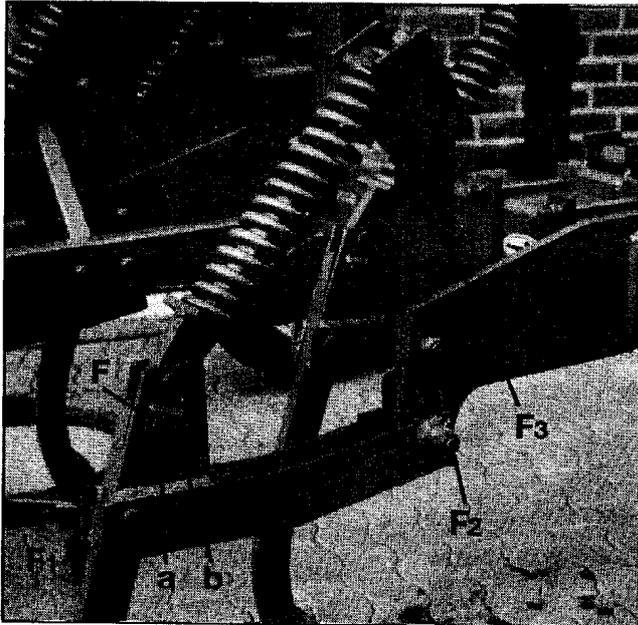


Fig. 13

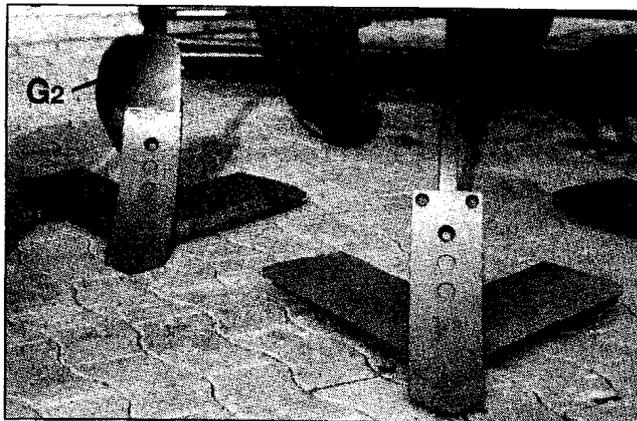


Fig. 15

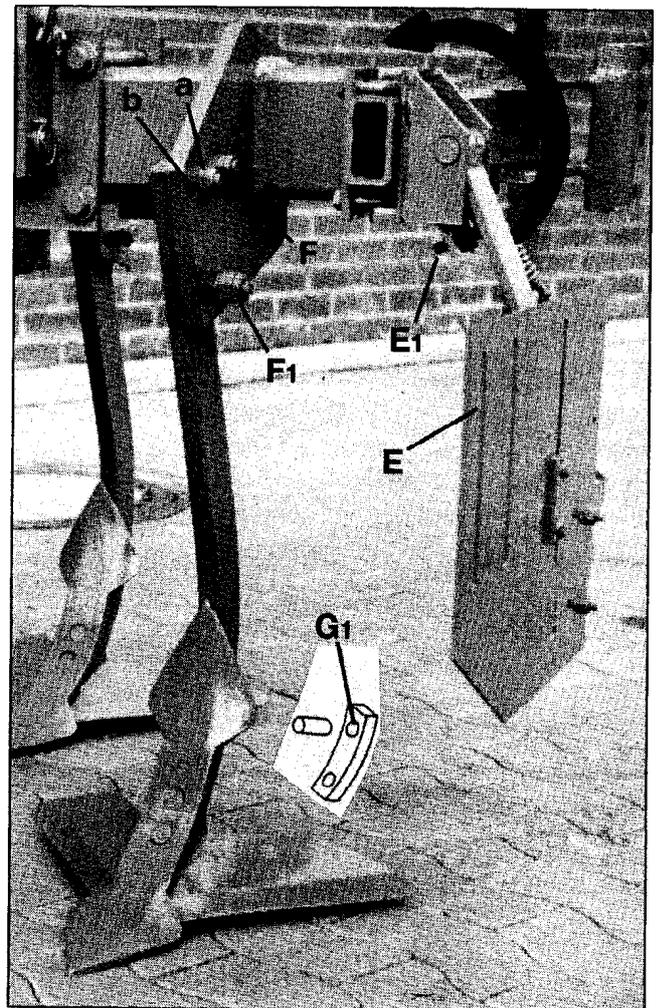


Fig. 14



IMPORTANT:

Lors de chaque commande de pièces, veuillez nous communiquer les données suivantes:

1. Type d'appareils (gravé sur la plaquette).
2. Numéro de série de la machine (gravé sur la plaquette et le bâti).

RABE WERK
GmbH+Co.  D-49152 Bad Essen

Conforme au code du travail

Type:

No.

Année de
fabrication:



plaquette

3. Numéro de référence ou si le no de repère n'est pas suivi du no de référence, la position DIN ou les dimensions
Si vous désirez un ensemble de pièces, indiquez la référence soulignée.
4. La quantité exacte par référence.

RABE WERK

D-49152 Bad Essen

République Fédérale d'Allemagne

Téléphone: (05472) 771-0

Télex: 941617

Télécopie: (05472) 771195

Société française:

RABE WERK-France S. A.

F-68360 Soultz, 4, Rue de l'Industrie

Téléphone: 89.74.44.00

Télex: 881426, Télécopie: 89.76.80.99